



Produit recut par erreur, je le garde ?

Par **pamgui**, le **28/03/2012** à **11:19**

Bonjour,

J'ai fait une commande sur internet, j'ai reçu un premier colis qui n'est pas le mien (erreur de produit de leur part, le transporteur n'a pas voulu le reprendre), puis finalement je reçois bien le mien après avoir bataillé par mail et téléphone. Sauf que j'ai toujours le produit reçu en premier chez moi. Je contacte la société ou j'ai commandé par mail et par téléphone pour savoir quand ils peuvent récupérer le produit et ils n'ont pas l'air d'être pressés (j'ai même l'impression qu'ils n'en ont rien à faire).

Bref, ma question:

Ont-ils un délai pour le récupérer, car je suis à 2 doigts de laisser le truc sur le trottoir ou de le mettre en vente sur internet, pour info je parle d'un canapé de 3m de long...

Merci d'avance